

HSBC LISTE DES SOUSCRIPTEURS ET ETAT DES VERSEMENTS

Capital de la société : SAS A3J 10 000€
Siège social : 66 rue Robert Schuman –
59910 Bondues

N°	NOM, PRENOMS, DOMICILE DES SOUSCRIPTEURS	NOMBRE D'ACTIONS SOUSCRITES	MONTANT NOMINAL	MONTANT DES VERSEMENTS EFFECTUES
1- 490	Alexandre Jiménez 66 rue Robert Schuman – 59910 Bondues	490	10€	4900€
491 - 800	José Jiménez 114 rue Léo Delibes – 59130 Lambersart	310	10€	3100€
801 - 900	Antoine Jiménez Calle Baúsa nº8, portal 2, piso 5º I - 28033 MADRID (Espagne)	100	10€	1000€
901 - 100 0	Aurore Jiménez 3 PLACE DE LA LIBERTE - 31590 VERFEIL	100	10€	1000€

Nombre d'actions souscrites : 1000

Montant nominal des actions souscrites : .10€

Montant des versements effectués : .10 000€


HSBC
37, place Lisfranc
59700 MARCQ EN BAROEUL

HSBC France
Société Anonyme au capital de 337 189 100 euros
SIREN 775 670 284 RCS Paris

1/1

OCTOBRE 2010

Agence Marcq en Baroeul - 37, place Lisfranc Croisé Laroche - 59700 Marcq-en-Baroeul
Tél. : 03 28 09 90 30 - Fax : 03 20 89 02 05 - www.hsbc.fr - e-mail : ag-marcqenbaroeul@hsbc.fr

DEMANDE D'OUVERTURE DU COMPTE «CAPITAL» de la société en formation

Succursale :

ou

Agence : Marcq en Baroeul

Je (Nous) soussigné(s) Alexandre Jiménez 66 rue Robert Schuman – 59910 Bondues, José Jiménez 114 rue Léo Delibes – 59130 Lambersart, Antoine Jiménez Calle Baúsa nº8, portal 2, piso 5º I - 28033 MADRID (Espagne), Aurore Jiménez 3 PLACE DE LA LIBERTE - 31590 VERFEIL ¹

agissant en qualité de fondateurs de la Société SAS A3J 66 rue Robert Schuman – 59910 Bondues ²

actuellement en formation, demandons à la Banque d'ouvrir en ses livres un compte « CAPITAL » au nom de la « Société SAS A3J ³ en formation », ce compte étant destiné à enregistrer exclusivement les fonds versés par les souscripteurs au titre de leurs apports en numéraire constitutifs du capital de ladite société.

Ce compte « CAPITAL » prendra fin automatiquement et le solde sera viré au compte courant de la société dès son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Nous reconnaissons savoir qu'à défaut d'immatriculation, les fonds pourront être retirés :

- sur décision judiciaire dûment notifiée à la Banque et autorisant le dessaisissement desdits fonds.
- par un mandataire nommé par le Président du Tribunal de commerce statuant en référé (SA, SCA, SAS)
- par un mandataire désigné par tous les apporteurs (SARL).

A Marcq en Baroeul, le 06/11/11.⁴
Lu et approuvé

Lu et approuvé

B.S.B.C.
32 place Lisfranc
59700 MARCQ EN BAROEUL

¹ Indication du fondateur (société unipersonnelle) ou des fondateurs :

- noms, prénoms, adresses (personnes physiques).
- dénomination, forme, siège, représentée par ... (nom et qualité du représentant légal) (sociétés).

Ou

Indication du mandataire :

- nom, prénom, adresse (personne physique)
- dénomination, forme, siège, représentée par ... (nom et qualité du représentant légal) (société)

² Dénomination, forme sociale, siège de la société.

³ Dénomination, forme sociale de la société.

⁴ Signature du fondateur (société unipersonnelle) ou des fondateurs, ou du mandataire, précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé ».